



Démarches pour se séparer d'une voiture dont on n'est pas propriétaire

Par **GALLET CLAUDE**, le 31/01/2010 à 11:20

Bonjour,

Je pose cette question pour une amie qui ne dispose pas d'internet.

Elle vivait maritalement avec un homme qui vient de décédé. Compte tenu que celui ci était très endetté, les héritiers, dont elle n'est pas, ont renoncé à la succession.

Mais mon amie se retrouve avec 2 autos dans sa cour dont elle veut se séparer. Quelles démarches administratives doit elle accomplir et auprès de qui?

MERCI DE VOTRE REPONSE